

# Module 1. Pourquoi protéger ta vie privée?

### **GUIDE DE DU PERSONNEL ENSEIGNANT**

**DURÉE: 75 MINUTES** 

**OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :** Comprendre ses droits et responsabilités concernant sa vie privée et celle des autres.



### Matériel d'accompagnement

• Fiche de l'élève — Module 1 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Aucun.



Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

#### Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

**Jeunesse, J'écoute** offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

#### Le devoir de signaler

En raison de son activité en ligne, un jeune peut être victime de maltraitance. Dès que vous soupçonnez que c'est le cas, vous devez signaler la situation. Vous pouvez contacter :

- Un service de protection de l'enfance
- Un service de police
- Le service <u>Cyberaide.ca</u>

Pour en savoir plus consulter : <u>Comment protéger un enfant victime de maltraitance ?</u>

**IMPORTANT**: En cas de danger immédiat, contactez le 911.



# A. Vie privée : Pourquoi la protéger ?

# A.1. Ta vie privée

- 1. Lire avec les élèves la section A.1 de la Fiche de l'élève.
  - Conseil d'adaptation
    - Inviter les élèves à lire la section A.1 de la Fiche de l'élève.
- 2. Expliquer aux élèves l'importance de la vie privée.

# A.2. Ta vie privée en ligne

- 1. Demander aux élèves de faire lire la section A.2 de la Fiche de l'élève.
  - Conseil d'adaptation
    - Inviter les élèves à lire la section A.2 de la Fiche de l'élève.
- 2. Expliquer aux élèves que leurs activités en ligne peuvent avoir des impacts dans leur vie de tous les jours, même s'ils utilisent un pseudonyme ou d'autres façons afin d'essayer de rester anonymes.



# Ton âge c'est important!

# B.1. À mon âge, est-ce que je peux...?

1. Lire avec les élèves la section B.1 de la Fiche de l'élève.



#### Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à lire la section B.1 de la Fiche de
- Expliquer aux élèves que leur âge aura un impact sur leurs droits et 2. responsabilités.
- 3. Inviter les élèves à faire le quiz de la section **B.1 de la Fiche de l'élève**.



#### Corrigé

### 1. À 19 ans, je peux consommer du cannabis partout au Canada.

o Faux. Au Québec, il faut avoir 21 ans. Tu dois respecter l'âge légal de la province ou du territoire ou tu te trouves. Pour plus d'information : Quand, où et comment consommer du cannabis légalement au Canada?

#### 2. Il faut avoir 12 ans pour pouvoir travailler au Canada.

o Faux. Certains provinces et territoires prévoient un âge minimum pour travailler, mais ce n'est pas le cas de toutes! En revanche, souvent le travail des jeunes est encadré par la loi. Pour plus d'information : Âge et salaire minimum pour travailler au Canada



# 3. Si j'ai 15 ans, je ne peux jamais consentir à une activité sexuelle avec un adulte.

 Faux. Un jeune de 15 ans peut consentir à une activité sexuelle avec une personne de 18 ou 19 ans qui n'est pas en position d'autorité ou de confiance, comme l'est un entraineur par exemple. Pour plus d'information : <u>Exceptions à l'âge du consentement sexuel</u>.

# 4. À 11 ans, si je vole l'identité de quelqu'un en ligne, je ne peux pas être accusé d'avoir commis un crime.

 Vrai. Il faut avoir 12 ans pour pouvoir être accusé d'avoir commis un crime.

#### 5. À 16 ans, je peux partager les photos intimes d'un ami qui a 17 ans.

 Faux. En général, la photo intime d'une personne âgée de moins de 18 ans est considérée comme de la pornographie juvénile. Partager de telles photos peut entraîner une accusation criminelle pour distribution de pornographie juvénile.

## B.2. Ta responsabilité criminelle en ligne

1. Lire avec les élèves la section **B.2 de la Fiche de l'élève**.

# Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à lire la section B.2 de la Fiche de l'élève.
- 2. L'objectif de cette partie est de responsabiliser les élèves. Expliquer aux élèves :
  - Qu'un crime ne peut être commis que par une personne de 12 ans ou plus
  - Que le système de justice pénale des adolescents s'applique aux mineurs



#### Conseil d'adaptation

Afin d'aider les élèves à mieux comprendre, donner des exemples comme :

#### Exemple 1:

- Joannie qui a 11 ans a décidé de voler un sac de chips au dépanneur.
- Un policier la surprend. Il lui demande de rendre le sac et il informe les parents de Joannie.
- Joannie n'aura pas de casier judiciaire.

#### Exemple 2:

- Pierre qui a 12 ans a fait un graffiti sur toute la clôture de son voisin.
- Son voisin a demandé aux parents d'effacer le graffiti ou de payer pour le nettoyage sinon il va appeler la police.
- Pierre risque des accusations criminelles.



#### Pour aller plus loin

- Les délits civils: <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/comprendre-les-delits-civils">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/comprendre-les-delits-civils</a>
- Les crimes : <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/les-categories-de-crimes-et-infractions-au-canada-de-quoi-peut-vous-accuser">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/les-categories-de-crimes-et-infractions-au-canada-de-quoi-peut-vous-accuser</a>
- Les différences entre une poursuite civile ou criminelle: <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/poursuite-civile-ou-criminelle-les-ifferences">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/poursuite-civile-ou-criminelle-les-ifferences</a>



### **B.3.** Protection des jeunes contre les crimes

1. Lire avec les élèves la section **B.3 de la Fiche de l'élève**.

#### Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à lire la section B.3 de la Fiche de l'élève.
- 2. Expliquer aux élèves l'importance de l'âge en droit criminel.
  - Il est important que les élèves comprennent que :
    - Ils peuvent être une victime, même s'ils ont l'impression qu'il n'y a rien de mal qui se passe.
    - Ils peuvent commettre des crimes, s'ils ne font pas attention. Un geste peut sembler banal et fait en quelques secondes, mais aura un impact important sur le long terme, comme lors du partage illégal d'images intimes.



#### Comprendre l'âge du consentement au Canada (4 min 26)

Visionnez avec les élèves cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=eUYDYniWEd8

3. Animer une discussion sur l'âge du consentement



#### Discussion

- Pourquoi le consentement est-il important?
- Selon toi, pourquoi la loi impose-t-elle une limite d'âge au consentement? Pourquoi est-ce que c'est important?
- Selon toi, pourquoi la loi interdit-elle le partage d'images des mineurs ? Pourquoi est-ce que c'est important?
- Quel est l'impact pour une personne lorsqu'on partage une image intime d'elle sans son consentement?





# Pour aller plus loin

- Sextage (Ressource pédagogique)
- Le consentement sexuel
- Crimes reliés au consentement sexuel
- Exceptions à l'âge du consentement sexuel
- Sextage: qu'est-ce que la loi permet?

# Tes droits et tes obligations légales

1. Lire avec les élèves la section C. de la Fiche de l'élève.



#### Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à lire la section C. de la Fiche de l'élève.
- 2. Expliquer aux élèves :
  - L'impact qu'une atteinte à la vie privée peut avoir sur une personne.
  - L'importance de la protection de la vie privée
  - Chaque exemple de crime
- 3. Animer une discussion sur l'impact de ces crimes sur les jeunes.



#### **Discussion**

Pour chaque exemple, demander aux élèves de décrire l'impact du crime sur :

la réputation, la dignité et la sécurité d'une personne.





#### Pistes d'évaluation

- Est-ce que la loi protège assez les jeunes? Comment est-ce qu'on peut mieux protéger les jeunes?
- Suggérer d'interdire un comportement qui peut aider à protéger la vie privée des jeunes. Par exemple : partager les données personnelles d'un mineur sans le consentement des parents devrait être un crime au Canada.



### Pour aller plus loin

- <u>Cyberintimidation</u>
- Une insulte peut-elle mener à une poursuite?
- <u>Dis non à l'intimidation!</u> Ressource pédagogique
- <u>Cyberviolence faite aux femmes</u> Ressource pédagogique



# D. Bibliographie

#### Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
   CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/glossaire
- **CliquezJustice.ca,** « Âge et salaire minimum pour travailler au Canada ». En ligne : <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/age-et-salaire-minimum-pour-travailler-au-canada">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/age-et-salaire-minimum-pour-travailler-au-canada</a>
- **CliquezJustice.ca,** « Comprendre les délits civils ». En ligne:

  <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/comprendre-les-delits-civils">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/comprendre-les-delits-civils</a>
- **CliquezJustice.ca,** « Cyberintimidation ». En ligne : https://cliquezjustice.ca/vos-droits/cyberintimidation
- **CliquezJustice.ca,** « Cyberviolence faite aux femmes » (Ressource pédagogique). En ligne : https://cliquezjustice.ca/ressources-pedagogiques/cyberviolence-faite-aux-femmes. »
- **CliquezJustice.ca**, « Dis non à l'intimidation! » (Ressource pédagogique). En ligne : https://cliquezjustice.ca/ressources-pedagogiques/dis-non-l-intimidation



- CliquezJustice.ca, « Exceptions à l'âge du consentement sexuel ». En ligne :

  <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/exceptions-l-age-du-consentement-sexuel">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/exceptions-l-age-du-consentement-sexuel</a>
- **CliquezJustice.ca,** « La diffamation : une insulte peut-elle mener à une poursuite? ».

  En ligne : https://cliquezjustice.ca/vos-droits/la-diffamation-une-insulte-peut-elle-mener-une-poursuite
- **CliquezJustice.ca**, « Le consentement sexuel ». En ligne : https://cliquezjustice.ca/vos-droits/le-consentement-sexuel
- **CliquezJustice.ca**, « Les catégories de crimes et infractions au Canada : de quoi peut-on vous accuser ? » En ligne: <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/les-categories-de-crimes-et-infractions-au-canada-de-quoi-peut-vous-accuser">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/les-categories-de-crimes-et-infractions-au-canada-de-quoi-peut-vous-accuser</a>
- CliquezJustice.ca, « Poursuite civile ou criminelle: les différences ». En ligne : https://cliquezjustice.ca/vos-droits/poursuite-civile-ou-criminelle-lesifferences
- **CliquezJustice.ca,** «Quand, où et comment consommer du cannabis légalement au Canada? » En ligne : <a href="https://cliquezjustice.ca/vos-droits/quand-ou-et-comment-consommer-du-cannabis-legalement-au-canada">https://cliquezjustice.ca/vos-droits/quand-ou-et-comment-consommer-du-cannabis-legalement-au-canada</a>.

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.
© 2022 Association des juristes d'expression française de l'Ontario



